



INSCRIPTIONS en Maternelle

Année scolaire 2018/2019

1^{ère} ETAPE:

Inscriptions aux Aff Scolaires, du lundi 15 janvier au vendredi 16 février 2018
pour les enfants nés en 2015 (et pour les 2016 : pré-inscriptions)

*Le formulaire d'inscriptions peut être téléchargé sur le portail famille du site de la ville :
rubrique « les formulaires »*

Les photocopies des documents à fournir au bureau des Affaires Scolaires sont:

- Le livret de famille,
- 1 justificatif de domicile de moins de trois mois,
- La pièce d'identité des 2 parents.

2^{ème} ETAPE:

Admissions à l'école de secteur: pour les enfants nés en 2015 uniquement

ECOLE OSWALD:

De 9h00 à 11h00 aux dates suivantes: 25/01-01/02-15/02-22/03-05/04-19/04-17/05

ECOLE MOULIN VIEUX:

De 8h30 à 11h30 – 13h30 à 16h30 : les vendredis dès le 19 janvier 2018

Prévoir: livret de famille, document officiel pour les parents séparés ou divorcés, carnet de santé